

OFFRE D'EMPLOI PRÉPOSÉ(E) EN HORTICULTURE - POSTE TEMPS PLEIN

(31 semaines à compter du 14 avril au 7 novembre 2025)

EMPLOYEUR:

Municipalité de Piedmont

Service des travaux publics et des services techniques

TYPE DE POSTE

Poste syndiqué Permanent 1 postes à combler

HORAIRE

40 heures par semaine Lun au Jeu : 7h à 16h30 Vend : 7h à 12h

RÉMUNÉRATION

Selon la convention collective en vigueur : de 20.93\$ à 26.18\$

DATE POUR POSTULER:

Avant le 4 avril 2025

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :

14 avril 2025

AVANTAGES:

- Garderie en milieu de travail;
- Assurances
- REER Collectif

emploi@piedmont.ca

Située dans la MRC les Pays d'en Haut, avec une population de près de 5 000 résidents, dont plus de 3 300 sont permanents, la Municipalité de Piedmont se distingue par ses vastes espaces naturels qui occupent plus de 22% de son territoire, dont la Réserve naturelle Alfred-Kelly qui est d'une beauté peu commune.

Jouissant d'un emplacement exceptionnel, à seulement 60 km de Montréal, la Municipalité de Piedmont est essentiellement résidentielle et offre un milieu de vie paisible, mais aussi très dynamique. Traversée par la sinueuse Rivière-du-Nord ainsi que par le Parc Linéaire « Le P'tit Train du Nord » qui accueille des milliers d'usagers tout au long de l'année, Piedmont permet la pratique de nombreuses activités de plein air, comme le golf, la randonnée pédestre, les sports de glisse et la raquette.

Municipalité en pleine croissance, Piedmont mise notamment sur la qualité de vie, la préservation des paysages et le développement d'un milieu de vie en symbiose avec la nature.

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS

Relevant du directeur des travaux publics et des services techniques et du responsable de l'horticulture, le préposé en horticulture exécute les travaux se rapportant à l'horticulture ornementale. Il offre son soutien au responsable de l'horticulture, il réalise la plantation, l'entretien et la préservation des arbustes et des fleurs, il effectue divers travaux d'entretien général et d'embellissement des voies publiques, des parcs et des espaces verts.

- Effectuer différents travaux horticoles, de la préparation du sol à l'entretien des différents emplacements;
- Effectuer l'entretien préventif saisonnier des éléments horticoles et arboricoles;
- Entretenir les parcs et espaces verts municipaux;
- Nettoyer, désherber et préparer les platebandes;
- Aménager, les boîtes à fleurs et les jardinières;
- Épandre le paillis, la terre, compost, engrais;
- Élaguer et tailler les arbustes, les haies pour améliorer et favoriser la croissance;
- Préparer et amender les sols et terreaux, faire le repiquage et la mise en pot des plantes et les travaux de plantation;
- Voir à l'entretien des plantes potagères, annuelles et vivaces, d'arbustes et d'arbres en exécutant les travaux suivants : tuteurage, taille, pinçage, recépage, binage sarclage, arrosage, dépistage des parasites et maladies et division des vivaces et arbustes;
- Rabattre tous les végétaux à l'automne;
- Voir à l'hivernisation des végétaux, installation des clôtures à neige et des couvertures hivernales;
- Arroser les différents végétaux;



EMPLOYEUR:

Municipalité de Piedmont

Service des travaux publics et des services techniques

TYPE DE POSTE

Poste syndiqué Permanent 1 postes à combler

HORAIRE

40 heures par semaine Lun au Jeu : 7h à 16h30 Vend : 7h à 12h

RÉMUNÉRATION

Selon la convention collective en vigueur : de 20.93\$ à 26.18\$

DATE POUR POSTULER:

Avant le 4 avril 2025

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :

14 avril 2025

AVANTAGES:

- Garderie en milieu de travail;
- Assurances
- REER Collectif

emploi@piedmont.ca

- Utiliser et entretenir des petits moteurs; taille-haies, souffleurs, etc.;
- Effectuer les inventaires des plantes et de matériels, vérifier les quantités de produits en réserve et s'assurer de transmettre au responsable pour commander:
- De façon non limitative, effectuer toutes autres tâches demandées par son supérieur immédiat.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS

- Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) en horticulture : volet horticulture ornemental;
- Connaître les principes généraux de la science horticole;
- Connaitre les végétaux et leurs exigences;
- Connaître les maladies et les insectes destructeurs de plantes et les méthodes propres à leur extermination;
- Connaître les fertilisants et leur utilisation;
- Connaître la nomenclature commune, sinon technique, des espèces variées de plantes: fleurs, arbustes, arbres;
- Expériences de 2-3 ans reliées à l'emploi;
- Permis de conduire classe 5 valide.

PROFIL RECHERCHÉ

- Être polyvalent, autonome, responsable et savoir respecter les échéanciers;
- Avoir une bonne condition physique;
- Démontrer des habiletés dans le travail d'équipe et de collaboration
- Avoir une bonne dextérité manuelle;
- Avoir un bon sens de l'organisation;
- Avoir un bon jugement;
- Être créatif et à l'affût des tendances écologiques;
- Habiletés à effectuer des travaux d'aménagement floral;
- Aptitudes et intérêt pour le service aux citoyens.
- Sens des responsabilités.

RÉMUNÉRATION ET HORAIRE DE TRAVAIL

Poste permanent de 40 heures/semaine, selon les conditions de travail prévues à la convention collective des employés de la Municipalité de Piedmont. Le salaire est établi par la convention collective des employés de la Municipalité de Piedmont. L'échelle salariale se situe de 20.93\$ à 26.18\$ selon l'expérience du candidat.

CANDIDATURE:

La Municipalité de Piedmont souscrit au principe d'égalité en emploi. Les personnes intéressées par ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation avant le vendredi 4 avril 2025 par courriel à l'adresse suivante : emploi@piedmont.ca